

Lockington, Elliott (SPAC/PSPC)

DE : Laycock, Tristan (SPAC/PSPC)
DATE : 25 juin 2020, 8 h 09
À : Kim, Sabrina; Tojiboeva, Muna
Cc: Church, Leslie (SPAC/PSPC); Lockington, Elliott (SPAC/PSPC); Kusnick, Chelsea (SPAC/PSPC); fitz-morris, James (SPAC/PSPC); Cardinal, Cheryl (SPAC/PSPC); Roy, Cecely (SPAC/PSPC); Mullan-Boudreau, Caitlin (SPAC/PSPC); Gerasimov, Boyan (SPAC/PSPC)
OBJET : Lignes de SPAC - 25 juin 2020

Bonjour,

5 articles à signaler aujourd'hui :

[Le tracé de l'Île Kettle resterait la meilleure option pour un 6e pont](#) (Mathieu Bélanger, LE DROIT) 202006-24

- Notre gouvernement croit qu'il faut investir pour un avenir meilleur : investir dans les Canadiens, investir dans les collectivités et investir dans l'infrastructure.
- Le gouvernement fédéral a la responsabilité d'entretenir et de construire des liens interprovinciaux qui répondent aux besoins de transport de la région.
- Nous remercions la CCN de son travail dans le cadre du renouvellement de l'étude de 2013 sur le 6^e lien.
- Nous continuons de travailler en étroite collaboration avec nos partenaires, y compris les villes d'Ottawa et de Gatineau, pour répondre aux besoins en matière de transport dans la région.
- À l'heure actuelle, nous nous concentrons sur la crise de la COVID et sur la façon dont nous continuerons d'assurer la sécurité et la santé des Canadiens.

Si la question est posée (RÉPARATION) :

- Nous continuons d'investir dans le transport régional, y compris les ponts interprovinciaux.
- Nous effectuons des réparations essentielles au pont Alexandra et à d'autres ponts endommagés par suite des inondations de 2019.
- SPAC travaille en étroite collaboration avec la Commission de la capitale nationale et les villes d'Ottawa et de Gatineau pour veiller à ce que les ponts fédéraux de la région de la capitale nationale soient sécuritaires et efficaces pour les Canadiens, et à ce que les fermetures de voie soient bien coordonnées.

[Entreprises autochtones durement touchées qui cherchent à récupérer les gains qu'elles ont réalisés après la pandémie](#) (Aidan Chamandy, HILL TIMES) 2020-06-24

- Notre gouvernement fait la promotion d'une relation renouvelée avec les peuples autochtones, ce qui comprend la création d'un environnement qui soutient vraiment la croissance économique.
- Nous modernisons les pratiques d'approvisionnement d'une manière qui appuie les membres de nos collectivités qui ont été traditionnellement exclus, y compris les entreprises autochtones.
- Nous élaborons des initiatives pour accroître les possibilités de réussite et de croissance des entreprises autochtones, et nous fixons une nouvelle cible pour qu'au moins 5 % des contrats fédéraux soient attribués à des entreprises gérées et dirigées par des Autochtones. Nous agissons et nous contribuons à faire avancer la réconciliation.

(Approvisionnement lié à la COVID-19)

- Dans le cadre de nos efforts visant à mettre de l'équipement de protection individuelle à la disposition des travailleurs de la santé de première ligne, nous avons attribué un certain nombre de contrats à des entreprises autochtones d'une valeur de plusieurs millions de dollars.
- Nous avons lancé une demande de proposition (DP) pour l'achat de 50 millions de masques non médicaux jetables. Dans le cadre de cette DP, un volet est réservé aux entreprises autochtones.
- À l'avenir, mon ministère continuera de travailler avec d'autres organisations fédérales et groupes autochtones pour accroître la participation des entreprises autochtones à l'approvisionnement fédéral.

Si la question est posée (Cible de 5 %) :

- Nous demeurons déterminés à accroître la participation des entreprises autochtones à l'approvisionnement fédéral.
- Nous travaillons avec Services aux Autochtones Canada et le Secrétariat du Conseil du Trésor pour susciter plus d'occasions de réussite et de croissance pour les entreprises autochtones, en créant une nouvelle cible pour que 5 % des contrats fédéraux soient attribués à des entreprises gérées et dirigées par des Autochtones.
- À l'avenir, nous continuerons de chercher à accroître les occasions d'affaires pour les entreprises gérées et dirigées par des Autochtones.

Les gens d'affaires de race noire croient qu'ils sont exclus des possibilités d'approvisionnement liées à la COVID, malgré les lacunes évidentes (Samantha Wright Allen, HILL TIMES) 2020-06-24

- Le gouvernement modernise les pratiques d'approvisionnement, afin qu'elles soient plus simples, qu'elles exigent moins de paperasse et qu'elles soutiennent les membres de nos collectivités qui ont toujours été laissés pour compte. Nous prenons les mesures suivantes :
 - mise en œuvre d'un modèle de contrat simplifié pour éliminer les obstacles à la participation;
 - mise en place d'une plateforme électronique pour faciliter l'approvisionnement et accroître les possibilités pour les fournisseurs;
 - établissement d'un nouveau cadre pour obtenir des résultats sociaux et environnementaux positifs.
- Nous continuerons de donner suite à d'autres engagements en matière d'approvisionnement, notamment en améliorant les outils, en simplifiant les processus et en augmentant les possibilités pour diverses entreprises.

Si la question est posée :

- Les Canadiens de race noire possèdent et exploitent une vaste gamme d'entreprises. Nous continuerons de travailler avec eux dans l'ensemble du pays, afin de cerner et d'éliminer les obstacles à la participation aux marchés publics du gouvernement fédéral pour veiller à ce qu'ils aient un accès juste et équitable aux appels d'offres.
- Pour la première fois, l'approvisionnement électronique nous permettra de recueillir des données désagrégées et de mieux comprendre la composition démographique de nos fournisseurs.
- Ce système nous permettra de mieux suivre les données sur nos fournisseurs, de prendre des décisions plus éclairées sur les personnes avec qui nous faisons affaire et d'accroître les possibilités pour diverses entreprises.
- Afin de favoriser un accès élargi aux possibilités d'approvisionnement du gouvernement, le Bureau des petites et moyennes entreprises a intensifié ses activités de sensibilisation au cours des quatre dernières années et continue de travailler à accroître le nombre de soumissions reçues d'un éventail diversifié de petites et moyennes entreprises partout au Canada.

Ottawa veut reprendre les appels d'offres sur les équipements liés à la COVID-19 (PRESSE CANADIENNE) 2020-06-23

- Compte tenu des besoins urgents des travailleurs de la santé de première ligne et des partenaires fédéraux au début de la pandémie de COVID-19 au Canada, il nous a fallu faire preuve d'une rapidité et d'une agilité sans précédent dans le cadre de nos achats afin d'établir de nouveaux contrats.

- Même si nous avons pu recourir aux arrangements en matière d’approvisionnement existants, nous devons composer avec un contexte unique et complexe. Dans de nombreux cas, nous avons donc dû agir le plus rapidement possible au moyen de marchés à fournisseur unique.
- Alors que nous entamons la prochaine phase de notre intervention face à cette crise, nous recommençons à recourir aux processus concurrentiels lorsque les circonstances nous permettent de disposer des délais plus longs nécessaires pour mener à bien un processus concurrentiel.

Les règles s'appliquent-elles uniquement aux gens ordinaires? (John Robson, NATIONAL POST)
2020-06-24 (au sujet de la capacité de SNC-Lavalin de conclure des contrats avec le gouvernement fédéral)

- Notre gouvernement s'efforce d'appliquer les normes d'éthique les plus élevées en matière d'approvisionnement et de s'attaquer efficacement aux actes répréhensibles des entreprises.
- Nous examinons des améliorations au Régime d'intégrité actuel, en vue de nous attaquer à toute la gamme des comportements commerciaux contraires à l'éthique et d'encourager une conformité et une responsabilisation accrues des entreprises.
- Les changements proposés en fonction des commentaires de la communauté juridique, de l'industrie et du secteur sans but lucratif sont actuellement à l'étude.

Si la question est posée (capacité de SNC de conclure des contrats/plaidoyer de culpabilité et procédures criminelles) :

- Le Canada a conclu une entente administrative avec SNC-Lavalin, en 2015, qui exige que la société respecte des conditions strictes pour pouvoir continuer de conclure des contrats avec le gouvernement fédéral, ce qui permet d'assurer une surveillance rigoureuse tout en protégeant les tierces parties innocentes, comme les retraités et les employés contre les préjudices financiers.
- Le statut de l'entreprise en vertu du Régime d'intégrité demeure inchangé et l'entreprise est autorisée à conclure des contrats avec le gouvernement fédéral.

Si la question est posée (RI amélioré) :

- Le Régime d'intégrité actuel a été mis en place en juillet 2015.
- Par suite des commentaires continus d'un large éventail de partenaires de l'industrie, SPAC a lancé des consultations auxquelles ont participé plus de 300 personnes et organisations, dans le but d'améliorer le Régime d'intégrité, afin de mieux l'harmoniser avec les pratiques exemplaires internationales et d'assurer plus efficacement la responsabilisation des entreprises.
- Nous étudions actuellement les modifications proposées au Régime d'intégrité en fonction des commentaires de la communauté juridique, de l'industrie et du secteur sans but lucratif.

Tristan Laycock

Legislative Assistant and Issues Manager | Adjoint législatif et coordonnateur d'enjeux
Office of the Honourable Anita Anand | Bureau de l'honorable Anita Anand
Minister of Public Services and Procurement Canada | Ministre des Services publics et de l'Approvisionnement
PDP III, Tower A, 18th Floor, 11 rue Laurier Street, Gatineau QC, Canada K1A 0S5
tristan.laycock@canada.ca
Cell : 343-550-3160
Government of Canada | Gouvernement du Canada